



MOUNIER
TENNIS CLUB

Conditions d'inscription : Cours de tennis

L'école et le club Mounier Tennis fait partie des 8 clubs du Brabant à être labellisé "enseignement de formation".

Notre pédagogie est de mettre la tactique et le plaisir du jeu au centre des cours sans oublier la technique, les valeurs morales ainsi que les règles du jeu. Lors des cours pour les enfants, les professeurs inculquent la culture du tennis par des tournois au sein de leurs cours : découverte des joueurs mondiaux, des tournois internationaux, des règles du jeu, des matchs, etc.

Inscriptions et modalités de paiement

Le montant des cours comprend l'encadrement, l'accès aux terrains, l'assurance et les balles durant les heures de cours. L'accès aux cours sera réservé aux élèves en ordre de paiement. L'inscription ne sera définitive qu'après réception de la totalité du paiement avant le premier cours. Pour finaliser et valider votre demande d'inscription, le paiement d'un acompte de 100€ est à effectuer soit à la réception du Centre, soit par versement sur le compte bancaire de l'Ecole de Tennis Mounier – IBAN BE04 2100 6686 0031. **Communication « Nom + prénom de l'élève ».**

Seules les demandes d'inscriptions des élèves en ordre d'acompte seront traitées, prioritairement par date de paiement, puis par niveau/formule. Si nous ne trouvons pas de groupe correspondant aux critères mentionnés sur votre formulaire, l'acompte sera remboursé au plus tard le quinze octobre de l'année en cours.

Réduction

Une réduction de 10% est applicable à partir du deuxième membre de la famille (calculée sur le(s) tarif(s) les moins élevés) ou de la deuxième heure de cours pour une même personne.

Remboursement

Pour des raisons d'organisation, aucun remboursement ne sera effectué pour des cours manqués sauf en cas de blessure survenue lors des cours de l'école de tennis (sur présentation de la déclaration d'accident) ou d'incapacité de longue durée (minimum 1 mois, justifiée par certificat médical). Dans tel cas, l'incapacité doit être signalée dans un délai de 4 jours maximum suivant l'arrêt temporaire ou définitif des cours à l'adresse e-mail tennis@mounier.be et le remboursement est réalisé à concurrence de 50% des cours manqués.

Horaires

Tous les cours collectifs de l'Ecole de Tennis se déroulent du lundi au dimanche, sauf vacances scolaires.

Assurance

Tous les élèves inscrits aux cours collectifs sont assurés et sous la responsabilité de l'Ecole de Tennis durant les cours. Les élèves sont sous la responsabilité de leurs parents dès qu'ils quittent le terrain de tennis. Une autorisation écrite des parents est exigée pour tout élève mineur qui désire rentrer seul après les cours.

Certificat médical

Chaque élève inscrit à des cours de tennis doit fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive pour le 1er octobre au plus tard.

Tenue

Tout élève devra porter des chaussures de tennis à semelles lisses (conçues pour terrains en brique pilée) ainsi qu'une tenue de sport appropriée.

Confidentialité des données/utilisation des photos/vidéos

Les données personnelles sont uniquement récoltées à des fins d'inscription. Ces données ne seront en aucun cas divulguées ni transmises à des tiers. Durant les cours ou stages, les élèves sont susceptibles d'être photographiés/filmés, et les informations diffusées sur notre page Facebook ou site web. Les personnes qui ne désirent pas être prises en photo durant les activités et qui ne souhaitent pas que celles-ci soient publiées sur les supports du TCM (site Internet, folders, facebook, ...) ou du Centre sportif Mounier sont priées de remettre un document stipulant leur refus, au plus tard le premier jour de cours.

Perte et vol

L'Ecole de Tennis Mounier décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets personnels durant les cours.